TEL +33 (0)1 84 67 00 01
www.ens-louis-lumiere.fr

La Cité du Cinéma - 20 rue Ampère
93200 Saint-Denis FRANCE

Louis-Lumière
école nationale supérieure

MANUEL D'AIDE A L'INSCRIPTION AU CONCOURS

- ANNÉE 2027

Ce document donne des exemples concrets avec les visuels des documents acceptés afin de vous aider à vérifier les pièces justificatives à fournir. Si vous êtes dans un cas qui ne semble pas couvert par le présent document, n'hésitez pas à contacter le bureau des concours.
Seuls les formats suivants seront acceptés : pdf, png, jpeg.

Pour les candidatures internationales, il existe des documents spécifiques à joindre : voir page 11.

SOMMAIRE

PHOTOCOPIE D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ 3
PHOTOCOPIE DU DIPLÔME DU BACCALAURÉAT 4
JUSTIFICATIFS POUR UNE CANDIDATE OU UN CANDIDAT AYANT VALIDÉ 2 ANNÉES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DANS UNE MÊME FORMATION 5
Cas 1 : Bac +2 validé 5
Cas 2 : Bac +2 en cours 7
JUSTIFICATIFS POUR UNE CANDIDATE OU UNE CANDIDATE AYANT UN DIPLÔME OU UNE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE DE NIVEAU BAC+2 RECONNUE PAR L'ETAT 8
Cas 2 : Certification professionnelle en cours 8
ATTESTATION DU NIVEAU B1 D'ANGLAIS 9
CANDIDAT·E·S BOURSIER·ERES 9
AMENAGEMENTS D'EPREUVE 10
CANDIDATURES INTERNATIONALES 11

PHOTOCOPIE D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ



Carte d'identité nationale (CNI)

Pour vérifier la validité de votre carte d'identité, deux éléments doivent être pris en compte : si vous étiez mineur ou majeur au moment de sa délivrance et si elle a été faite avant ou après 2014. Nous détaillons chaque cas ci-dessous.

Si vous étiez **mineur** lors de la délivrance de la pièce d'identité, la durée de validité est de 10 ans. La date d'expiration est celle qui figure sur la carte.



Si vous étiez **majeur** lors de la délivrance de la pièce d'identité et que votre CNI a été délivrée **en 2014 ou après** :

L'ancien modèle de CNI (plastifiée bleue) est valide pendant 15 ans.

Le nouveau modèle (format carte bancaire) est valide pendant 10 ans.

- La durée de validité d'une carte d'identité peut également se vérifier directement en ligne sur le site : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35005.



Passeport français

Un passeport biométrique a une durée de validité **de 10 ans pour un majeur** et **5 ans pour un mineur**.

Si votre passeport a été délivré lorsque vous étiez mineur, il reste valable même si vous atteigniez votre majorité avant le délai de 5 ans. ***Exemple :*** *un mineur qui fait son passeport à 17 ans pourra l'utiliser pendant 5 ans, soit jusqu'à ses 22 ans.*

Plus d'infos ici : https://passeports.fr/duree-validite.

- **Si votre pièce d'identité est périmée, il conviendra tout de même de nous la joindre, accompagnée de la demande de renouvellement auprès du service concerné.**

PHOTOCOPIE DU DIPLÔME DU BACCALAURÉAT

Deux types de documents sont acceptés :

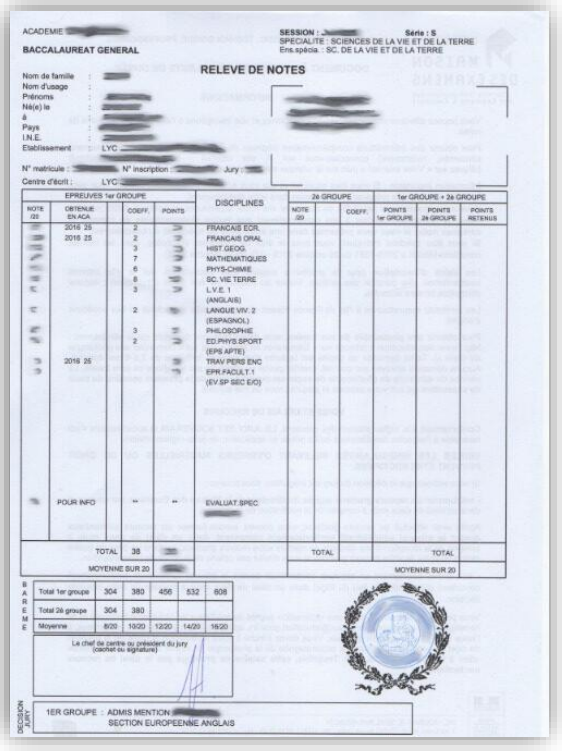

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

ACADEMIE DE POITIERS

DIPLOME

DU BACCALAUREAT GENERAL

1/ La photocopie du diplôme du baccalauréat avec tampon officiel


ACADEMIE

BACCALAUREAT GENERAL

SESSION :

Série : S

SPECIALITE : SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

Ens.spécia. : SC. DE LA VIE ET DE LA TERRE

RELEVE DE NOTES

Nom de famille :

Nom d'usage :

Prénoms :

Né(e) le :

à :

Pays :

I.N.E. :

Etablissement : LYC

N° matricule : N° inscription : Jury :

Centre d'écrit : LYC

EPREUVES 1er GROUPE				DISCIPLINES	2e GROUPE		1er GROUPE + 2e GROUPE		
NOTE /20	OBTENUE EN ACA	COEFF.	POINTS		NOTE /20	COEFF.	POINTS 1er GROUPE	POINTS 2e GROUPE	POINTS RETENUS
	2016 25	2		FRANCAIS ECR.					
	2016 25	2		FRANCAIS ORAL					
		3		HIST.GEOG.					
		7		MATHEMATIQUES					
		6		PHYS-CHIMIE					
		8		SC. VIE TERRE					
		3		L.V.E. 1 (ANGLAIS)					
		2		LANGUE VIV. 2 (ESPAGNOL)					
		3		PHILOSOPHIE					
		2		ED.PHYS.SPORT (EPS APTE)					
	2016 25			TRAV PERS ENC					
				EPR.FACULT.1 (EV.SP SEC EXO)					
	POUR INFO	**	**	EVALUAT.SPEC					
	TOTAL	38			TOTAL		TOTAL		
	MOYENNE SUR 20						MOYENNE SUR 20		

BAREME						
	Total 1er groupe	304	380	456	532	608
	Total 2e groupe	304	380			
	Moyenne	8/20	10/20	12/20	14/20	16/20

Le chef de centre ou président du jury (cachet ou signature)

DECISION JURY : 1ER GROUPE : ADMIS MENTION

SECTION EUROPEENNE ANGLAIS

2/ La photocopie du relevé de notes officiel avec signature

Si vous disposez des deux types de documents, il n'est pas nécessaire de nous envoyer les deux, un seul suffit.

Si vous avez besoin de récupérer une copie de votre diplôme, vous trouverez plus d'informations ici : https://www.education.gouv.fr/obtenir-une-copie-de-diplome-11798

JUSTIFICATIFS POUR UNE CANDIDATE OU UN CANDIDAT AYANT VALIDÉ 2 ANNÉES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DANS UNE MÊME FORMATION

➢ *Exemples : Classes préparatoires aux grandes écoles, université (licence, master) et BTS*

Deux cas possibles : soit vous avez déjà validé deux années d'études supérieures dans la même formation, soit vous êtes actuellement en cours de 2e année.

Cas 1 : Bac +2 validé

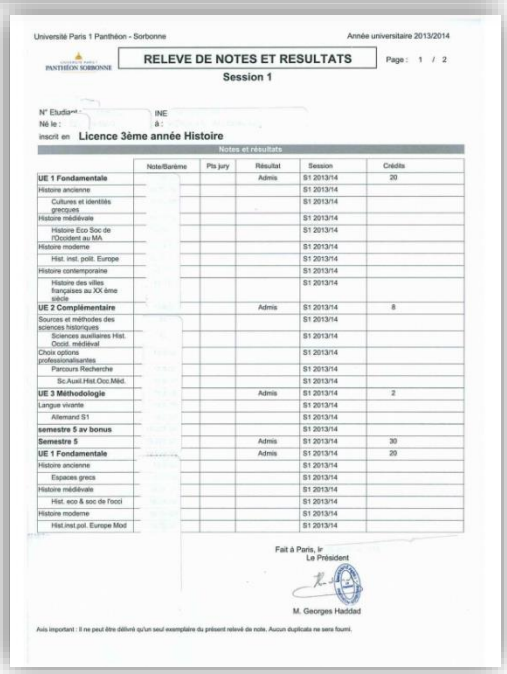
Attention : les certificats de scolarité ne constituent pas une validation d'année. Ils sont uniquement des justificatifs d'inscription et ne suffisent pas à attester de la validation d'une année d'études.



MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA RECHERCHE
ACADEMIE DE NANCY-METZ

BREVET
DE TECHNICIEN SUPERIEUR

Délivré à
né(e) le
Conformément au procès-verbal de l'examen établi le
par le président du jury



Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne — Année universitaire 2013/2014

RELEVE DE NOTES ET RESULTATS — Page : 1 / 2
Session 1

N° Etudiant : INE
Né le : à :
inscrit en **Licence 3ème année Histoire**

Notes et résultats

	Note/Barème	Pts jury	Résultat	Session	Crédits
UE 1 Fondamentale			Admis	S1 2013/14	20
Histoire ancienne				S1 2013/14	
Cultures et identités grecques				S1 2013/14	
Histoire médiévale				S1 2013/14	
Histoire Eco Soc de l'Occident au MA				S1 2013/14	
Histoire moderne				S1 2013/14	
Hist. inst. poli. Europe				S1 2013/14	
Histoire contemporaine				S1 2013/14	
Histoire des villes françaises au XX ème siècle				S1 2013/14	
UE 2 Complémentaire			Admis	S1 2013/14	8
Sources et méthodes des sciences historiques				S1 2013/14	
Sciences auxiliaires Hist. Occid. médiéval				S1 2013/14	
Choix options professionalisantes				S1 2013/14	
Parcours Recherche				S1 2013/14	
Sc.Auxil.Hist.Occ.Méd.				S1 2013/14	
UE 3 Méthodologie			Admis	S1 2013/14	2
Langue vivante				S1 2013/14	
Allemand S1				S1 2013/14	
semestre 5 av bonus				S1 2013/14	
Semestre 5			Admis	S1 2013/14	30
UE 1 Fondamentale			Admis	S1 2013/14	20
Histoire ancienne				S1 2013/14	
Espaces grecs				S1 2013/14	
Histoire médiévale				S1 2013/14	
Hist. eco & soc de l'occi				S1 2013/14	
Histoire moderne				S1 2013/14	
Hist.inst.pol. Europe Mod				S1 2013/14	

Fait à Paris, le
Le Président
M. Georges Haddad

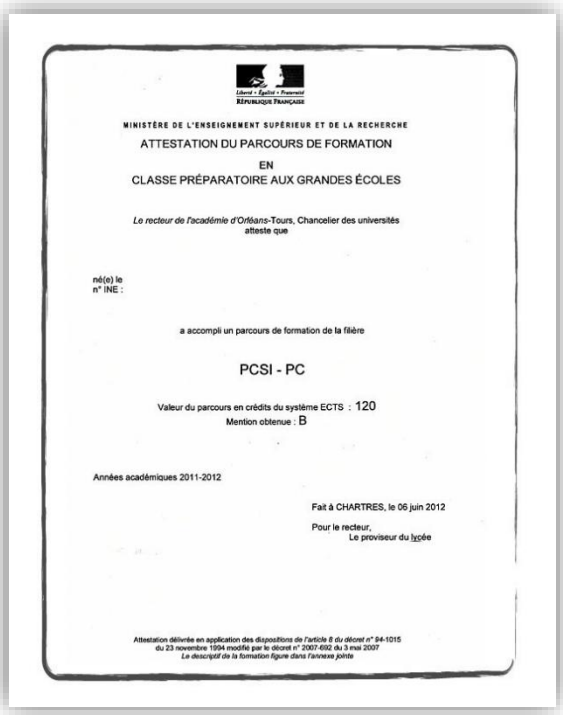
Avis important : Il ne peut être délivré qu'un seul exemplaire du présent relevé de note. Aucun duplicata ne sera fourni.

➢ <u>3 types de documents sont acceptés</u> : (**Un seul** document est nécessaire)

1/ Photocopie d'un diplôme délivré par l'État avec cachet ou tampon officiel (exemples : BTS, Licence, Master…)

2/ Photocopies de ***TOUS*** **les relevés de notes des <u>deux années</u> d'études supérieures** (soit 4 semestres), avec signature et cachet/tampon. Le nombre de crédits ECTS validés sera vérifié (vous devez avoir validé 60 crédits ECTS par année soit **120 crédits ECTS au total**).

3/ **Attestation officielle de validation/réussite délivrée par l'organisme de formation** (école, université, lycée pour les classes préparatoires et BTS).



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

ATTESTATION DU PARCOURS DE FORMATION

EN

CLASSE PRÉPARATOIRE AUX GRANDES ÉCOLES

Le recteur de l'académie d'Orléans-Tours, Chancelier des universités
atteste que

né(e) le
n° INE :

a accompli un parcours de formation de la filière

PCSI - PC

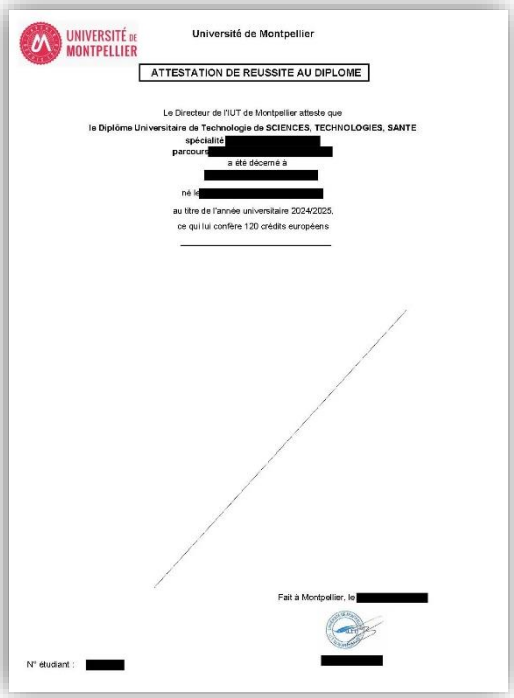
Valeur du parcours en crédits du système ECTS : 120
Mention obtenue : B

Années académiques 2011-2012

Fait à CHARTRES, le 06 juin 2012

Pour le recteur,
Le proviseur du lycée

Attestation délivrée en application des dispositions de l'article 8 du décret n° 84-1015 du 23 novembre 1994 modifié par le décret n° 2007-692 du 3 mai 2007
Le descriptif de la formation figure dans l'annexe jointe



UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Université de Montpellier

ATTESTATION DE REUSSITE AU DIPLOME

Le Directeur de l'IUT de Montpellier atteste que
le Diplôme Universitaire de Technologie de SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
spécialité [redacted]
parcours [redacted]
a été décerné à
[redacted]
né le [redacted]
au titre de l'année universitaire 2024/2025,
ce qui lui confère 120 crédits européens

Fait à Montpellier, le [redacted]

N° étudiant : [redacted]

[redacted]

- **Attention : les documents de type relevés de notes issus de l'ENT (Espace Numérique de Travail) portant la mention « NON CERTIFIÉ » ne seront en aucun cas acceptés. Veillez à fournir uniquement des justificatifs officiels délivrés par votre établissement.**

DIPLÔMES

Année	Code	Diplôme	Session	Note	Résultat	Mention
2024/2025	1ACINEM/320	LIC ART-CINEMA ET AUDIOVISUEL				
2023/2024	1ACINEM/220	L1-L2 ART-CINEMA ET AUDIOVISUEL	Session 1	11.692	ADM	
2022/2023	1ACINEM/220	L1-L2 ART-CINEMA ET AUDIOVISUEL				

FILIÈRES D'INSCRIPTION (ÉTAPES)

Année	Code	Filière d'inscription	Session	Note	Résultat	Mention
2024/2025	1ACI3/1	L3 ART-Cinéma et audiovisuel				
2023/2024	1ACI2/1	L2 Cinéma et audiovisuel	Session 1	11.923	ADM	
2022/2023	1ACI1/1	L1 Cinéma et audiovisuel				

Informations

Signification des codes résultats :
ADM : Admis

NON CERTIFIÉ

Cas 2 : Bac +2 en cours

Si vous êtes en train d'effectuer votre deuxième année d'études supérieures au moment du concours, vous devez nous fournir deux documents :

- Pour votre 2ème année en cours : **le certificat de scolarité avec cachet officiel et la mention 2026/2027.**

Et l'un des deux documents suivants :

- Une copie officielle de vos relevés de notes des deux semestres de la 1ère année, avec cachet/tampon officiel attestant que l'année a bien été validée
- Une attestation de validation **officielle** de votre 1ère année **délivrée par votre établissement**

En cas de réussite au concours, vous devrez nous fournir l'attestation de validation de l'année **2026-2027** ou les relevés de notes des deux semestres de l'année justifiant la validation de votre Bac +2.

Notez qu'un certificat de scolarité de 2ème année n'est pas un justificatif de validation de la 1ère année. De même, un certificat de scolarité de 1ère année n'est pas un justificatif de validation de la 1ère année.

JUSTIFICATIFS POUR UNE CANDIDATE OU UNE CANDIDATE AYANT UN DIPLÔME OU UNE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE DE NIVEAU BAC+2 RECONNUE PAR L'ETAT

Exemples : diplôme ou certification professionnelle enregistrés au RNCP, classé au niveau 5 au minimum

Cas 1 : Certification professionnelle validée

1/ Photocopie de la certification portant la mention RNCP niveau 5 (au minimum) **accompagnée de la fiche du titre RNCP de votre formation**

Vous pouvez faire la demande de cette fiche RNCP auprès de votre scolarité ou vous la procurer sur France Compétences : https://www.francecompetences.fr/recherche-resultats/

2/ Attestation officielle délivrée par l'organisme de formation accompagnée de la fiche du titre RNCP

Cas 2 : Certification professionnelle en cours

Si vous êtes en train d'effectuer votre dernière année de formation validant votre certification professionnelle au moment de l'inscription au concours, vous devez nous fournir deux documents :

- Pour votre dernière année en cours : **le certificat de scolarité avec cachet officiel et la mention 2026/2027.**
- Une attestation de validation des années déjà effectuées.

En cas de réussite au concours, vous devrez nous fournir l'attestation de validation de l'année 2026-2027 ou la certification portant la mention RNCP niveau 5 (au minimum).

Notez qu'un certificat de scolarité n'est pas un justificatif de validation.

ATTESTATION DU NIVEAU B1 D'ANGLAIS

Sont acceptées les certifications suivantes :

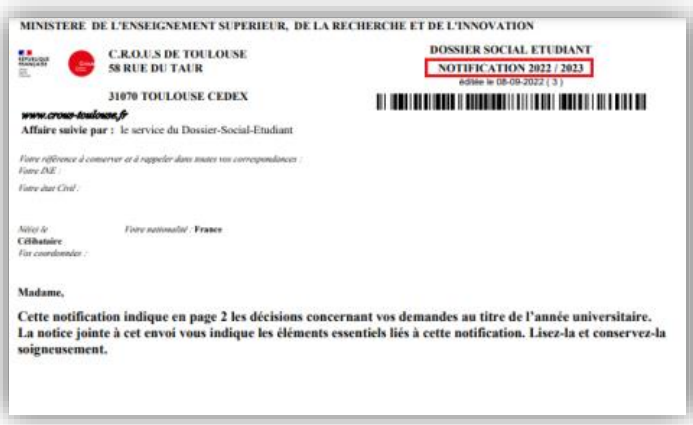
- CLES
- Cambridge (Preliminary, Linguaskill)
- TOEIC
- TOEFL iBT

Ces certifications doivent dater de moins de deux ans et doivent attester d'un niveau B1 du CECRL.

Compte tenu des délais d'obtention allongés pour certains documents, un délai dérogatoire pourra être accordé. Les candidats qui seraient admis au concours d'entrée 2027 devront impérativement fournir le document d'ici le **30 juin 2027** pour que leur admission soit définitive.

CANDIDAT·E·S BOURSIER·ERES

Si vous êtes boursier, les frais du concours seront réduits, tout comme les frais d'inscription, pour les admises et les admis. Pour en bénéficier, vous devez nous joindre votre notification de bourse émanant du CROUS (les deux pages) et datant soit de **2025/2026** soit de **2026/2027**. Seule la notification définitive sera acceptée, la notification d'attribution conditionnelle ne pourra être considérée pour obtenir le tarif boursier du concours.



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

C.R.O.U.S DE TOULOUSE
58 RUE DU TAUR

31070 TOULOUSE CEDEX

www.crous-toulouse.fr

DOSSIER SOCIAL ETUDIANT
NOTIFICATION 2022 / 2023
éditée le 08-09-2022 (3)

Affaire suivie par : le service du Dossier-Social-Etudiant

Votre référence à conserver et à rappeler dans toutes vos correspondances :
Votre INE :
Votre état Civil :

Célibataire
Vos coordonnées :

Madame,

Cette notification indique en page 2 les décisions concernant vos demandes au titre de l'année universitaire.
La notice jointe à cet envoi vous indique les éléments essentiels liés à cette notification. Lisez-la et conservez-la soigneusement.



Revenu brut global 2020 des parents : 20324€

Charges : A 4 | B 2
Total charges : 8 dont distance : 2

Etudes : Etablissement d'inscription : TOULOUSE UT2 Psychologie
Cursus licence - 3ème année

Bourse sur critères sociaux :

Décision définitive : Attribution à l'échelon 5.
Montant annuel : 4842,00€.

Ce montant est calculé sur la base de 10 mensualités correspondant au montant de votre échelon versées de septembre 2022 à juin 2023.

AMENAGEMENTS D'EPREUVE

Pour bénéficier d'un aménagement des conditions de déroulement des épreuves (temps majoré, temps de pause, conditions matérielles, aides techniques ou humaines...) les candidates et candidats doivent transmettre un **justificatif délivré uniquement par une ou un médecin universitaire ou une ou un médecin désigné par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).**

Ce justificatif doit préciser :

- le nom de l'établissement (ENS Louis-Lumière),

- l'année du concours,

- le master choisi,

- les aménagements souhaités en phase 1 et/ou phase 2 et/ou phase 3. **Il est primordial d'indiquer précisément sur quelle(s) épreuve(s) la candidate ou le candidat demande un ou des aménagement(s).**

Les candidates et candidat devront contacter le bureau du concours **de leur demande par courriel simultanément à leur inscription et avant la clôture des inscriptions.**

Nous vous invitons à anticiper cette démarche, les délais pour obtenir un rendez-vous avec une personne habilitée pouvant être particulièrement longs.

C'est le jury du concours qui après examen d'une demande lors de la Commission d'Examen des Candidatures (CEC) prend la décision d'accepter ou de refuser tout ou partie des aménagements d'épreuves demandés. Cette décision sera notifiée au candidat ou à la candidate par courriel.

- Pour toute information complémentaire (handicaps concernés, exemples d'aménagements, procédure pour la demande, contact), nous vous invitons à consulter notre **guide des aménagements d'épreuve**.

CANDIDATURES INTERNATIONALES

Niveau de langue française

Les cours se déroulant exclusivement en français, il est impératif d'avoir un bon niveau. Les candidates et candidats titulaires d'un diplôme **non-francophone** d'études secondaires (type baccalauréat) doivent **joindre un test de français** niveau DELF B2 ou équivalent (TCF niveau 4, DALF).

Diplômes

Les diplômes en langue étrangère (anglais compris) doivent impérativement être traduits en langue française par un traducteur assermenté (cachet/tampon faisant foi).

Il convient de fournir **les photocopies des documents originaux ET les traductions** des documents suivants :

- Photocopie du diplôme de baccalauréat (ou équivalent)
- AU CHOIX :
 - Photocopie d'un diplôme niveau Bac +2 avec cachet/tampon
 - Relevés de notes des deux années d'études supérieures
 - Attestation de validation de deux années d'études supérieures

Il revient aux candidates et candidats de fournir les attestations officielles d'équivalence des diplômes niveau baccalauréat et Bac +2 (via le Centre Enic-Naric), sauf si les documents officiels indiquent un niveau de crédits universitaires européens.

Compte tenu des délais d'obtention allongés pour certains documents, un délai dérogatoire pourra être accordé. Les candidats qui seraient admis au concours d'entrée 2027 devront impérativement fournir le document d'ici le **30 juin 2027** pour que leur admission soit définitive.

Sur demande de la candidate ou du candidat au moment de son inscription au concours, le jury du concours peut autoriser un dictionnaire de traduction en français sous format imprimé aux candidates et candidats internationaux.